

Fiches pratiques Cévennes écotourisme

LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DANS UNE STRUCTURE TOURISTIQUE

Traitement du bois

L'utilisation du bois dans l'habitat, que ce soit en construction ou dans l'ameublement permet d'apporter à la fois un caractère chaleureux et confortable mais également de contribuer au stockage de CO2, le bois utilisé étant stabilisé, il n'émet plus de gaz carbonique pendant toute sa durée d'utilisation.

Cependant, si pour assurer sa durabilité, le bois est traité avec des produits chimiques toxiques, cette matière première noble est transformée en un produit dangereux pour la santé et l'environnement qui ne peut être incinéré ou biodégradé en l'état.

Des alternatives existent, nous allons les explorer.

POUR COMPRENDRE



INFOS-CLÉS

DES LABELS

FSC ou PEFC : à défaut d'utiliser un bois local, durable, certains, par souci économique (ou esthétique) choisissent d'utiliser du bois exotique. Tout en gardant à l'esprit le transport nécessaire pour acheminer ce bois depuis les tropiques, il est utile de se renseigner sur les conditions d'exploitation. Deux labels ont été institués pour certifier une exploitation éco- et socio compatible des forêts. Le label FSC est celui qui est plébiscité par les ONG (Greenpeace et WWF). Le bois non labellisé provient souvent de l'exploitation de forêts primaires sans gestion à long terme.



•DANS QUELS CAS LE BOIS PEUT-IL ÊTRE DANGEREUX POUR LA SANTÉ ?•

Le bois massif peint ou traité contre les insectes et le vieillissement est une source de pollution de l'air mais il n'est pas le seul. En effet, les panneaux de bois utilisés en menuiserie ou en construction nécessitent pour leur fabrication des résines urée-formol qui contiennent du formaldéhyde. Ce composé très volatile s'échappe du bois durant toute la durée de vie du matériau et se dépose sur les canapés, tapis et autres moquettes pour ensuite se retrouver dans l'air au gré des courants d'air. Mais l'absence de formaldéhyde n'est pas toujours suffisante, la fabrication du panneau peut avoir nécessité l'utilisation de colles isocyanates, également nocives pour la santé.

Comme pour les peintures, les traitements rendent le bois impropre à l'incinération et obligent à le traiter comme un déchet dangereux. Pourtant, combien de personnes se soucient de la qualité du bois récupéré (cette vieille chaise ou ces vieux volets qui ne sont plus bons qu'à être brûlés...) qu'ils font brûler dans leur cheminée ? Même si on ne souhaite pas brûler sa charpente tout de suite (d'autres s'en chargeront peut être dans plusieurs siècles) des témoignages montrent qu'il est nocif de vivre dans une maison dont les bois ont été traités (cf. livre de Georges MEAR dans les ressources) ou même de faire sécher des plantes dans un grenier traité pour les consommer ensuite en tisane.



INFOS-CLÉS

Ecolabel européen

Comme pour les peintures, l'écolabel européen garanti une plus faible teneur en COV et l'absence de certaines matières très toxiques pour la santé et l'environnement sans pour autant garantir l'absence totale de substances toxiques.

•IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ•

En matière de toxicité, on constate deux types d'expositions : L'exposition forte, aiguë, aux effets rapides et généralement établis et l'exposition chronique dont les effets sur la santé commencent seulement à être connus même si de nombreux scientifiques tentent depuis longtemps d'en informer le public. Les effets de l'exposition chronique combinée à plusieurs toxiques ont encore moins été étudiés. Des soupçons se portent sur ces produits pour expliquer l'augmentation des allergies, des hyper-sensibilités voire des cancers. La présence de tous ces produits ainsi que des pesticides, herbicides etc dans notre vie quotidienne augmente petit à petit les doses contenues dans nos organismes et oblige donc, lorsque la décision nous appartient, à choisir le plus souvent possible des alternatives moins dangereuses pour la santé et l'environnement.

● ● ● POUR ALLER PLUS LOIN



•CHOISIR DES PEINTURES AYANT UN MOINDRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ•

1. Utiliser du bois naturellement résistant
Mélèze, châtaignier, douglas, robinier sont des bois locaux naturellement résistants qui grisailent avec le temps
2. Utiliser du bois sec contenant au maximum 20 % d'humidité
3. Conserver des conditions atmosphériques inférieures à 20 % d'humidité dans l'air car c'est au delà que les champignons peuvent se développer
4. Si un traitement préventif s'avère nécessaire, l'utilisation de sel de Bore (fongicide et insecticide) est répandue chez les artisans qui souhaitent utiliser des produits moins nocifs (mais attention, son utilisation n'est pas anodine non plus)
5. Dans le cas de l'utilisation de panneaux de particules, choisir ceux liés avec une résine naturelle

Traitement de protection d'un plancher ou d'un plan de travail en bois

Le mélange huile de lin/essence de térébenthine a longtemps été utilisé pour protéger les parquets. Aujourd'hui, des progrès importants ont été réalisés avec des produits plus efficaces et, bien que plus coûteux à la première utilisation, moins chers à long terme puisque nécessitant moins d'interventions. Ces produits sont apprêt dur, huile dure et cire dure pour un plan de travail ; l'apprêt dur n'est pas obligatoire pour un plancher, la cire dure est appliquée en fonction de la finition souhaitée.

Lasures

Il peut être nécessaire d'appliquer une lasure sur un meuble que ce soit pour le protéger ou pour lui donner une nouvelle esthétique. Les lasures écologiques sont composées entre autres de solvants à base d'agrumes (attention, certaines personnes sont sensibles à ces solvants lors de l'application !), de pigments d'origine minérale ou végétale, de liants (huile, cire, résine naturelle, caséine...), comme pour les peintures, la composition est indiquée sur les pots ou, à défaut, sur le site internet du fabricant. Ces lasures permettent au bois de respirer et, de par leur composition, sont biodégradables sans effet toxique sur l'environnement (mais il est toujours indispensable de déposer les pots de lasure vides en déchetterie !)

•QUELQUES ADRESSES•

Autour du Parc National des Cévennes :

- Bâtir Naturel** - ZA St Julien du Gourg - 48400 Florac - Tél. : 04 66 32 16 98 <http://www.batir-naturel.fr>
- Nature & Habitat** - 95, mas des gardies - 30001 Nîmes - Tél. : 04 66 64 22 74 <http://www.nature-et-habitat.com>
- Maison Eco Distribution** - ZA du tapis vert - 30170 saint Hippolyte du Fort - Tél. : 04 66 77 68 81 - <http://www.maisoncodistribution.com>
- Bois de France Ets Denijs** 30360 Martignargues tél : 04 66 835 865 ddf@boisdefrance.fr (nombreuses espèces de bois brut)

•SENSIBILISATION DES CLIENTS•

cf. fiche peinture

•LIVRES, REVUES, SITES INTERNET•

- Entretien écologique du bois**, Peter Weisenfled et Holger König, éditions La Plage 2008
- Le guide de l'habitat sain**, DEOUX, Suzanne et Pierre, 2^e édition, MEDIATECO Editions
- Nos maisons nous empoisonnent**, guide pratique de l'air pur chez soi, MEAR Georges, éditions Terre Vivante
- Revue **La Maison écologique**, n°44, Meubles écolos au jardin, tables, chaises et bancs en bois local. <http://www.la-maison-ecologique.com>. Disponible pour consultation au centre d'information de l'association Hameaux durables en Cévennes à Florac (<http://www.hameaux-durables.org>)

<http://charpentiers.fr>

Le site de Roland Studer, charpentier dans le Gard. Rubrique fiches techniques voir en bas de la page les fiches Imprégnation et protection du bois (vous pouvez en passant regarder également les fiches sur la peinture). Vous y trouverez des explications complètes pour l'utilisation des produits et leur composition ainsi qu'une boutique de vente par correspondance.